

La Sidra

DE LA SEMAINE

50 50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

VAYIGACH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Yehouda s'approche de Yossef pour le supplier de libérer Binyamin, offrant sa propre personne comme esclave à la place de son jeune frère. Devant la loyauté qui anime ses frères les uns à l'égard des autres, Yossef leur révèle son identité. « Je suis Yossef, déclare-t-il. Mon père est-il toujours vivant ? ».

Les frères sont envahis de honte et de remords mais Yossef les console. « Ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, leur dit-il, mais D.ieu. Tout a été ordonné d'En-Haut pour nous sauver de la famine ainsi que toute la région ».

Les frères se précipitent à Canaan avec les nouvelles. Yaacov vient en Egypte avec ses fils et leurs familles, soixante-dix âmes en tout, et retrouve son fils bien-aimé après vingt-deux ans de séparation. En chemin, il reçoit la promesse divine : « Ne crains pas de descendre en Egypte ; car Je ferai de toi une grande nation. Je descendrai avec toi en Egypte et il est sûr que Je vous ferai remonter ».

Yossef amasse de la richesse pour l'Egypte en vendant de la nourriture et des grains durant la famine. Le Pharaon donne à la famille de Yaacov la fertile région de Gochen pour qu'elle s'y installe et les Enfants d'Israël prospèrent dans leur exil égyptien.

Le Galout : prison et libération

« Israël s'établit en terre d'Égypte, dans la région de Gochen ; et ils s'en emparèrent et grandirent et se multiplièrent excessivement. » (Beréchit 47 :27)

C'est avec ces mots que la Torah décrit les prémices du premier Galout (exil) du Peuple juif lorsque Yaacov et ses soixante-dix enfants et petits-enfants quittèrent la Terre Sainte pour s'installer en Égypte.

Apparemment, il semble que ce fut un commencement agréable. L'un des leurs, Yossef, était de facto le dirigeant de l'Égypte. Gochen, le meilleur emplacement d'Égypte, leur était dévolu pour qu'ils s'y installent. Et c'est ce qu'ils firent, y trouvant un sol fertile pour qu'ils puissent se développer en tant qu'individus et en tant que communauté, au sens matériel comme au sens spirituel.

Cependant, le mot qu'utilise la Torah dans le verset cité ci-dessus : Vayéa'hazou, rendu par « ils s'en emparèrent », peut également signifier : « ils furent pris par lui ». Nos Sages rapportent les deux interprétations. Rachi indique que le mot Vayéa'hazou est lié au mot

Suite en page 2

Edito

Le jour et la nuit

Nous avons beaucoup parlé de lumière ces temps derniers et pour cause, la fête de 'Hanouccah se termine à peine et sa lumineuse clarté a empli le monde d'une brillance nouvelle. Nous y avons aussi beaucoup pensé car, en ces temps où l'obscurité paraît parfois l'emporter dans le cœur et l'esprit de certains, l'appel à la lumière s'est fait encore plus impérieux. Et puis le temps passe. La semaine de 'Hanouccah s'est si vite écoulée que cette toute-puissante lumière a déjà laissé la place au quotidien. Nous avons, bien sûr, le pouvoir d'en conserver toute la puissance en nous et de prolonger ainsi son effet pendant toute l'année. Cependant, à nouveau, les ombres veulent faire croire qu'elles reprennent de la vigueur afin de nous impressionner par leur présence. Le défi ainsi lancé a un immense enjeu. Où ira la victoire ? Saurons-nous être les « acteurs du jour » ou accepterons-nous la servitude de la « nuit » ?

C'est justement en de tels moments que voir monter un jour de force est précieux. Nous célébrons, cette semaine, le 5 Tévèt. L'histoire est connue : des livres saints et précieux, dérobés de la bibliothèque du Rabbi, sont enfin restitués. Rien n'est plus essentiel qu'un livre. Il est le réceptacle d'une pensée, d'une vision, de ce qui fait la vie. Cela est particulièrement vrai quand il s'agit d'ouvrages écrits par nos plus grands maîtres et patiemment rassemblés par le précédent Rabbi ainsi que par le Rabbi lui-même. Les voir libérés pour qu'ils retournent dans le patrimoine spirituel commun constitue une authentique victoire. Comme une nouvelle preuve que rien ne peut définitivement vaincre la lumière. Voici donc que, à peine sortis de 'Hanouccah, nous entrons dans le 5 Tévèt. Nous passons ainsi d'une lumière à l'autre et ce n'est pas une simple coïncidence de calendrier. Décidément, notre temps a besoin qu'on l'éclaire.

Quant à nous, il n'est pas possible que nous nous contentions d'être les spectateurs de cet éternel combat. La lumière est la plus grande richesse dont l'homme puisse rêver, à nous de la répandre dans notre entourage. On a l'habitude de dire que changer les choses autour de soi, c'est déjà changer le monde. A présent, nous en avons la force !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Jeûne du 10 Tévèt: mardi 18 déc. Début : 6h 55 Fin : 17h 40



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT VAYIGACH

PARIS • ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 35
Sortie : 17h 49

Bordeaux 17.03
Grenoble 16.37
Lille 16.24
Lyon 16.38

Marseille 16.45
Montpellier 16.50
Nancy 16.21
Nantes 16.58

Nice 16.36
Rouen 16.38
Strasbourg 16.15
Toulouse 16.59

A partir du dimanche 9 décembre 2018 Pose des Téléphones : 7h 22 Heure limite du Chema : 10h 37 Fin Kidouch Levana : Toute la nuit du vendredi 21 au samedi 22 décembre 2018



Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

A'houza signifiant « propriété » et « exploitation ». Le Midrach, quant à lui, l'interprète comme signifiant : « La terre les tenait et s'emparait d'eux... comme un homme maintenu de force ».

Le paradoxe du Galout

C'est un paradoxe similaire qui décrit les sentiments de Yaacov à l'égard de son nouveau lieu de résidence. D'une part, les dix-sept années qu'il passa en Égypte sont considérées comme les meilleures de sa vie. Mais par ailleurs, la Haggada établit que Yaacov descendit en Égypte « forcé par le commandement divin ».

Il semble que cette déclaration de la Haggada soit contradictoire à la description que donnent nos Sages de Yaacov, représenté comme un Merkava (« chariot » ou « véhicule ») de la Volonté divine dont « chaque membre était totalement détaché de toute préoccupation matérielle et ne servait que comme véhicule pour accomplir la Volonté divine, à chaque instant de sa vie ». Un tel Merkava se serait-il senti « forcé » d'accomplir un commandement divin ?

Mais en réalité, c'est précisément parce que Yaacov était si absolument soumis à la volonté divine qu'il se sentait forcé d'aller en exil en Égypte. Car c'est exactement ce que D.ieu désire de nous : nous devons complètement nous investir dans l'entreprise de développer notre environnement de Galout et, en même temps, ressentir un perpétuel désir d'y échapper.

Cette dualité définit notre attitude par rapport à l'exil. D'une part, nous savons que, quel qu'hospitalier que soit notre pays d'accueil, et quelle que soit notre prospérité matérielle et spirituelle, sur un sol étranger, l'exil est une prison. Nous savons que le Galout affaiblit notre vision spirituelle, entrave notre mission nationale et compromet notre

relation avec D.ieu. Car ce n'est qu'en tant que nation résidant sur notre terre, avec le Saint Temple, Résidence Divine en notre sein, que nous pouvons percevoir la Présence Divine dans le monde, pleinement réaliser notre rôle de « lumière pour les nations » et implanter complètement toutes les Mitsvot de la Torah, le sang vif de notre relation avec D.ieu.

Mais nous savons aussi qu'il y a un but à notre exil. Nous savons que nous avons été dispersés dans le monde pour atteindre et influencer l'ensemble de l'humanité. Nous savons que c'est seulement par les errances et les tribulations que nous avons accès, pour les libérer, aux « étincelles divines », ces atomes de potentiel divin, disséminés dans les coins les plus éloignés du globe.

Ainsi, le Galout est-il un A'houza dans les deux sens du terme : une propriété à développer et une prison d'où nous devons constamment chercher à échapper. En fait, il ne peut être l'un que s'il est également l'autre. Si nous ne considérons le Galout que comme une prison, nous échouons à profiter des opportunités extraordinaires qu'il propose. Mais si nous nous installons confortablement dans cet environnement étranger, nous risquons de lui appartenir. Et si, à D.ieu ne plaise, nous faisons partie intégrante de la réalité de l'exil, nous ne réussirons pas à l'élever et à le développer.

Ainsi, quand Yaacov conduisit, dans le premier exil, les soixante-dix membres de sa maisonnée, les soixante-dix germes à partir desquels allait se développer la nation juive, il le fit comme quelqu'un « forcé par le commandement divin ». En tant que « chariot » divin, Yaacov n'avait aucun désir, aucune volonté ni aspiration autres que d'accomplir la Volonté de D.ieu. Mais il savait que pour lui, vouloir aller en Égypte

minerait le but de la mission qu'il devrait y accomplir.

Il savait que le secret de la survie d'Israël en exil tient dans notre refus de se réconcilier avec cet exil, notre refus de l'accepter comme une situation normale ou acceptable, a fortiori désirable. Il savait que seuls ceux qui restent des étrangers résistants au Galout peuvent réussir à le dominer, à en faire leur « propriété » et à en tirer une récolte spirituelle luxuriante.

La peur face à la douleur

C'est là que réside le sens profond du commentaire de Rachi sur les mots du récit que donne la Torah des paroles de Yaacov, alors qu'il préparait son voyage vers l'Égypte. Il s'était arrêté à Béer Chéva pour apporter des offrandes à D.ieu.

« D.ieu dit à Israël dans des visions nocturnes... « N'aie pas peur de descendre en Égypte, car là-bas Je ferai de toi une grande nation. Moi-même Je descendrai avec toi en Égypte et Moi-même Je te ferai monter à nouveau... »

Citant les mots : « N'aie pas peur de descendre en Égypte », Rachi ajoute : « Parce qu'il souffrait de la nécessité de quitter la Terre (Sainte) ».

Le sens simple du commentaire de Rachi indique que ces mots venaient expliquer la cause des craintes de Yaakov et son besoin d'être rassuré par D.ieu. Mais dans une dimension plus profonde, Rachi nous dit que Yaakov n'a pas besoin de craindre sa descente en Égypte parce qu'il souffrait de la nécessité de quitter la Terre. C'est justement du fait qu'il ressentait de la douleur devant la nécessité de quitter l'environnement saint de la Terre d'Israël, qu'il ne se sentirait jamais chez lui sur un sol étranger, et cela constituait la garantie ultime que lui et ses descendants survivraient à l'exil égyptien et émergeraient triomphants de tous les défis du Galout.

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 9 DÉCEMBRE – 1^{er} TÉVET

Mitsva négative n° 193 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un « Tével », c'est-à-dire un produit dont ni la « Terouma » ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146 : Il s'agit du commandement nous interdisant d'égorger une bête avant de la consommer (il s'agit de la Che'hita).

• LUNDI 10 DÉCEMBRE – 2^e TÉVET

Mitsva négative n° 101 : Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

• MARDI 11 DÉCEMBRE – 3^e TÉVET

Mitsva positive n° 147 : Il s'agit du commandement qui nous a

été enjoint de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête sauvage lors de l'abattage.

• MERCREDI 12 DÉCEMBRE – 4^e TÉVET

Mitsva négative n° 306 : Il nous est interdit de prendre, en chassant, tous les occupants d'un nid d'oiseaux, c'est-à-dire la mère avec la couvée.

• JEUDI 13 DÉCEMBRE – 5^e TÉVET

Mitsva positive n° 148 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de renvoyer la mère lorsqu'on trouve un nid d'oiseaux afin de pouvoir prendre ses petits.

• VENDREDI 14 DÉCEMBRE – 6^e TÉVET

Mitsva négative n° 61 : Il s'agit de l'interdiction de violer une « Chevouat Bitouï » (celui qui s'engage à faire ou à ne pas faire quelque chose par un serment et qui ne le respecte pas).

• SAMEDI 15 DÉCEMBRE – 7^e TÉVET

Mitsva négative n° 62 : Il nous est interdit de faire un « Chevouat Chav » (un serment en vain).

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maimonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

SOLDATS DE LA PAIX

Le 1^{er} mars 1961, le président John F. Kennedy annonça le lancement du projet Peace Corps, Soldats pour la Paix. Il consisterait à envoyer des citoyens américains dans des pays du tiers-monde dévastés par les cataclysmes et la pauvreté pour les aider dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la santé. Ces volontaires vivraient dans les mêmes conditions que les populations de ces pays : manger, travailler et parler comme les autochtones.

De plus, ajouta le président, ils ne recevraient aucun salaire et leur travail ne serait pas facile ! Cependant, il affirmait être certain de recruter rapidement entre 500 et 1000 volontaires...

Quelques jours plus tard, les Juifs célébraient la fête de Pourim. Comme à son habitude, le Rabbi de Loubavitch honora la fête avec un Farbrenguen et, au bout de plusieurs prises de paroles, mentionna que le président des États-Unis avait appelé ses concitoyens à se porter volontaires dans des pays sous-développés afin d'aider les gens à améliorer leurs conditions de vie. Le Rabbi souligna que ces « soldats pour la paix » ne recevraient aucun salaire et étaient même avertis que ce travail ne serait pas facile. Le Baal Chem Tov, continua le Rabbi, insiste que, de chaque événement que nous voyons ou entendons, nous devons tirer un enseignement. A nous donc de déduire deux leçons : d'une part qu'il existe des pays sous-développés spirituellement, c'est-à-dire que des Juifs n'y connaissent rien de leur riche héritage spirituel ; et donc que d'autre part (ceci nous amène au second point), il nous appartient de voyager vers ces Juifs et les faire profiter de notre richesse spirituelle. Et pourtant, continua le Rabbi, au lieu de compter nos volontaires,

nous entendons des gens questionner : « Aurons-nous tout le confort sur place ? Y aura-t-il de la nourriture cachère ? Des écoles juives ? ». Et d'autres excuses.

Mais D.ieu nous envoie un message via le président des États-Unis qui déclare à voix haute rechercher des volontaires ! Et il est certain qu'il en aura (et, effectivement, en quelques jours, il obtint le nombre espéré et même davantage).

Alors, conclut le Rabbi, espérons nous aussi que chacun saura traduire le message dans ses propres termes et comprendra qu'il s'adresse à lui personnellement. (Torat Mena'hem volume 30 page 166) ».

En août 1961, le premier contingent du tout nouveau Peace Corps débarqua au Ghana en Afrique occidentale.

En août 2015, un émissaire du Rabbi ouvrit le premier Beth 'Habad au Ghana. Quand ce jeune homme se rendit la première fois au Ghana, l'employé de l'aéroport le regarda avec incrédulité : « Etes-vous sûr de vouloir aller au Ghana ? ». A ce moment, Rav Majesky comprit que personne ne se rend au Ghana s'il n'a pas une bonne raison d'y aller, on n'y va pas en touriste... Un jour au marché, au Ghana, il remarqua un jeune homme blanc qui le regardait, les yeux écarquillés, en lui demandant : « Vous êtes un rabbin, n'est-ce pas ? ».

- Non, s'amusa Rav Majesky, je suis juste habillé comme un rabbin.

Ce jeune homme, Andy Wisler balbutia que le Ghana était selon lui le dernier endroit où il pensait pouvoir un jour rencontrer un Juif et, plus encore, un rabbin !

Il s'avéra qu'Andy était un volontaire du Peace Corps... Cela faisait trois ans qu'il se trouvait au Ghana. Dans sa famille, le judaïsme n'occupait aucune place et il n'y avait jamais réfléchi mais cette rencontre avec un émissaire du Rabbi devait définitivement changer sa vie en lui permettant de renouer le lien avec le judaïsme. Quelques années plus tard, en 2017, Andy déclara devant plus de 5000 personnes réunies à l'occasion du Congrès des émissaires du Rabbi à New York que, la première fois qu'il avait été appelé à la Torah, c'était au Ghana, la première fois qu'il avait mis les Téfilines, c'était au Ghana, avec Rav Majesky ! Et il ajouta qu'en tant qu'émissaire du « Peace Corps », il était bien conscient du sacrifice que représentait l'installation d'un émissaire du Rabbi dans un tel pays. Devant ce Congrès, un autre émissaire du Rabbi en Californie, Rav Yonatan Abrams prit la parole.

« Plus de vingt ans plus tôt, un soir de Sim'hat Torah, un garçon de neuf ans revenait de la synagogue à côté de son père :

- Papa ! Pouvons-nous apporter un Séfer Torah à la maison ?

- Non, mon fils. Le Séfer Torah doit rester à la synagogue.

L'enfant éclata en sanglots.

Sa mère était restée à la maison, clouée au lit

par une terrible maladie. L'enfant aurait tant voulu que sa mère puisse voir et embrasser un Séfer Torah, elle qui s'était toujours dévouée pour le judaïsme. Le père comprit ce qui se passait dans le cœur de son fils, regretta ses paroles et, le lendemain, alors que sa femme était assise à la maison, elle entendit soudain le brouhaha d'une joyeuse manifestation qui s'approchait. La porte de la cour s'ouvrit et tous les fidèles de la synagogue entrèrent dans la cour en chantant et en dansant avec un Séfer Torah tandis que le père tenait son fils sur ses épaules. Toute la communauté avait tenu à apporter la joie de la fête à cette femme malade, si émue par cette manifestation de solidarité.

Ce fut sans doute sa dernière joie. Malheureusement, elle décéda trois semaines plus tard.

Cette communauté était celle de San Diego en Californie. Le rabbin de cette histoire était le Chalia'h Rav Yonah Fradkin, en place depuis 1970 jusqu'à aujourd'hui. La jeune maman était Mme 'Hanna Abrams et le petit garçon, conclut Rav Yonatan Abrams qui raconte cette histoire, c'était moi.

« Juste après ma Bar Mitsva, continua-t-il, un jeune Chali'ah nommé Rav Yitzy Hurwitz ouvrit avec son épouse un Beth 'Habad près de notre maison, dans une banlieue nommée Temecula. Je me suis beaucoup attaché à ce jeune couple puisque j'étais orphelin et je suis presque devenu leur fils adoptif, passant chez eux presque tous les Chabbats. Quelques années plus tard, je me suis marié. Rav Yitzy commença à développer une terrible maladie neuro-dégénérative (ALS) et il nous demanda, à mon épouse et moi-même, de prendre la relève afin que le Beth 'Habad puisse continuer de fonctionner et de servir la communauté plus que florissante qui le fréquentait ».

De son lit, Rav Yitzy presque entièrement paralysé, pouvait assister au Congrès par vidéo-conférence. Et tous les Chlou'him se levèrent spontanément pour lui souhaiter d'une seule voix une guérison miraculeuse...

Rav Yonatan Abrams

Extrait d'un discours prononcé au Congrès International des Émissaires du Rabbi en 2017.

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

UN AVANT-GOÛT

Lorsque le Machia'h viendra, on connaîtra et on ressentira le Divinité de façon claire et évidente. C'est la conscience du monde qui se fera de façon lointaine, comme secondaire.

Les hommes seront alors tous au degré d'Adam avant qu'il ait commis la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. A ce moment, il était totalement uni à D.ieu et ne ressentait pas la grossièreté de la matière. Il mangeait, buvait et satisfaisait ses autres besoins physiques sans y ressentir le moindre désir matériel.

(D'après Séfer Hamaamarim Kountressim 1 p 134)H.N.

ב"ה

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie

Peinture

Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QU'UNE « MAISON PLEINE DE LIVRES » ?

Afin de se souvenir constamment de l'importance des Mitsvot (commandements), il convient non seulement d'étudier mais de posséder des livres les évoquant. Ainsi, le Juif se souvient des Mitsvot et Dieu Lui-même se souvient non seulement du mérite des pères mais bien de celui du Juif qui a étudié dans ces livres : ceci « crée une révolution dans tous les mondes » selon les paroles du Rabbi.

Ainsi, chacun devra posséder au moins un 'Houmach (les Cinq Livres de Moïse), un livre de Tehilim (Psaumes), un Sidour (livre de prières) et un Tanya (de Rabbi Chnéour Zalman de Liady). Par ailleurs, on acquerra des livres concernant la Hala'ha (loi juive) afin de pouvoir se renseigner régulièrement sur comment agir dans la vie de tous les jours.

De même, les maisons communautaires seront munies de nombreux livres, au service de tous ceux qui les fréquentent : le fait de disposer de livres encourage chacun à les étudier.

De même qu'à l'époque de la destruction du Temple, Rabbi Yo'hanane ben Zakaï demanda aux autorités romaines la permission de préserver la ville de Yavné avec ses Sages, de même il convient aujourd'hui de construire un nombre important de Yehivot et écoles juives où ces livres seront étudiés.

On respecte énormément les livres de Torah. On ne les pose pas dans un endroit où ils pourraient tomber ou être dégradés et abîmés. On veille à ce qu'aucune miette ou goutte de liquide ne tombe entre les pages. On les recouvre pour les protéger ; on les pose dans une belle bibliothèque et on les protège de la poussière. On évite de poser un livre sur une chaise ou un lit ; sinon, on évite de s'asseoir à côté. On n'utilise pas un livre pour se protéger de la lumière, du soleil ou de la fumée. On ne s'en sert pas pour garder un papier important ou de l'argent.

Chaque enfant juif devra posséder – si possible dès la naissance – les principaux livres : 'Houmach, Tehilim, Tanya, Sidour, Haguada, Ma'azor.

F.L. (d'après Hamitsvaïm Kehil'hatam – Rav Shmuel Bistrizky)

**CENTRES AÉRÉS
GAN ISRAEL D'HIVER**
du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019

PARIS 7 ^e - Yossi Mergui	06 22 03 33 07
PARIS 12 ^e - Yossef Martinez	06 61 10 62 10
PARIS 13 ^e - Haïm Assouline	06 20 87 35 05
ANTONY - Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
AUBERVILLIERS - Mme Koskas	01 43 52 48 41
BOULOGNE - Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
CLICHY/LEVALLOIS - Lévi Uzan	06 49 54 35 66
LES LILAS - Mme Sarfati	06 61 50 35 47
MONTROUGE - Mme Mimoun	06 15 70 40 48
NEUILLY SUR SEINE - Mlle Allouche	01 47 47 78 76
VILLIERS SUR MARNE - Mendi Mergui	06 99 52 17 70

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO 1

Service Porte à Porte Service assuré avec Ahavat Israël

DE LA COMMUNAUTÉ
32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN
Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

ESHTEL
Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE
Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

franprix  **Kash**
BY LEADER CASH

INEDIT !! 600 M² AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ
en plein cœur de Levallois
au 81 rue Jules Guesde

- Beaucoup de choix
- Accueil chaleureux
- Prix défiant toute concurrence
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

MAHANE ISRAEL

DONNEZ DU SENS AUX
VACANCES DE VOS ENFANTS !

► Décembre 2018
- Séjour à Rambouillet - Filles
- Séjour à Sacy - Garçons
- Voyage à New York - Garçons

► Février 2019
- Séjour au Ski : Garçons
- Séjour au Ski : Filles
- Voyage à New York : Filles

► Chabbats pleins : Garçons
► Chabbats pleins : Filles

Des séjours pour tous les goûts !
07 62 40 26 26
www.mahaneisrael.com

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

	Caméra & Vidéo-Surveillance
	Alarme & Télésurveillance
	Contrôle d'accès & Interphonie
	Serrurerie & Portes blindées
	Store, Volet & Rideau métallique
	Portail & Porte de garage

UNE CAMPAGNE DU FONDOS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

SOLIDARITÉ

DON RÉUSSIR ESPOIR TSÉDAKA 26 ANS D' ACTIONS

AMITIÉ EXISTER AMOUR DON COMMUNAUTÉ
ENSEMBLE AÎNÉS AGIR
SOLITUDE DIGNITÉ SEUL
EXCLUSION UNITÉ CITOYEN

AIDE AVEC UN SEUL DON PARTICIPEZ AUX ACTIONS DE 92 ASSOCIATIONS

TSEDAKA-FSJU.ORG

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e
82 rue Petit – 75019 Paris

600 m² au service de la communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées
- Familles, garde d'enfants
- Situation d'handicap
- Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00